

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/09/2024 - 17657 - 2011 B 00996 - 532 675 451 - AB NAUTISME

17657

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2023

Formulaire obligatoire (article 102, septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB NAUTISME		
Adresse de l'entreprise		19 square des Treilles 35170 BRUZ		
Numéro SIRET*		5 3 2 6 7 5 4 5 1 0 0 0 1 9		
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		
Durée de l'exercice précédent*		12		
		Exercice N clos le 31/12/2023		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012	
	Fonds commercial*			
	Autres*	014	016	
	Immobilisations corporelles*	028	030	
	Immobilisations financières* (1)	040	042	
Total I (5)		044	048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS			
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
	Marchandises *	060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	068	070	
	Clients et comptes rattachés*			
	Autres* (3)	072	074	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	
	Disponibilités	084	086	3 951
	Charges constatées d'avance *	092	094	
Total II		096	098	3 951
Total général (I + II)		110	112	3 951
PASSIF				Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		5 000
	Écarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126		
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131		
	Report à nouveau	134		(1 543)
	Résultat de l'exercice	136		184
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I		142	
Provisions pour risques et charges		Total II		154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	229	310
	Produits constatés d'avance	174		
Total III		176		310
Total général (I + II + III)		180		3 951
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

Exercice N clos le
31/12/2023

Cepid Group

RT AT

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406	
	Autres	410		412		414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426	
	Constructions	430		432		434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444	446	
	Installations générales agencements divers	450		452		454	456	
	Matériel de transport	460		462		464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476	
Immobilisations financières		480		482		484	486	
TOTAL		490		492		494	496	

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Fonds commercial		495		497		498	499
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516
	Constructions	520		522		524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534	536
	Installations générales agencements divers	540		542		544	546
	Matériel de transport	550		552		554	556
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564	566
TOTAL		570		572		574	576

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Court terme *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	⑤	Long terme					
						19 %	⑥	15 % ou 12,8 %	⑦	0 %	⑧
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583		594		595	
TOTAL					596	585		597		599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amen. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	1 543
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	184
Déficits reportables	984	1 359
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	1 358

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	325	
dont cotisations facultatives Madelin		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374 83
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378 2
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

R T AT

Néant ☒

Désignation de l'entreprise : SAS AB NAUTISME

Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023

Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	------------------------------------	------------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
---	-----

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022
Effectifs au sens de la CVAE	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026
Période de référence	024
Date de cessation	186

AB NAUTISME

19 Square des Treilles

35170 BRUZ

532 675 451 00019

FR5953267545100019

ANNEXES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert depuis l'origine de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr

Au cours de l'exercice 2023, l'activité d'AB NAUTISME a servi de support juridique au site internet Zonenautique.fr mais les fonctionnalités payantes proposées n'ont pas permis de réaliser un petit chiffre d'affaires.

Dans le même temps, AB NAUTISME a conservé une activité sur son site internet de vente d'annexes de bateaux pour développer son activité mais l'absence de communication n'a pas permis de réaliser des ventes suffisantes.

AB NAUTISME a concrétisé un contrat annuel de surveillance d'un bateau pour l'un de ses clients.

Le chiffre d'affaire réalisé restant limité à 417 €.

L'exercice 2023 se clôture sur un bénéfice de 185 €uros.

Clients : Petit C.A. réalisé par vente d'options et de fonctionnalités payantes,
par la vente d'annexes et mise en place d'un contrat annuel

Charges : Achat de marchandises (0%)
Frais bancaires pour tenue de compte (80%)
Impôts et taxes (20%)

TVA : TVA due : 83 €uros

TVA déductible : 2 Euros

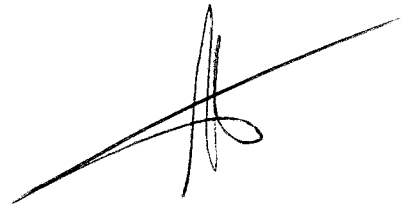
Soit une TVA due de : 81 Euros

Banque : Au 31/12/2023, solde du compte bancaire est de 3951 Euros

Immobilisations et amortissement : Pas d'acquisition sur l'exercice

Stocks : Pas de produits en stock au 31/12/2023

Cotisations sociales : L'entreprise ne compte aucun salarié. Pas de rémunération versée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a vertical stroke and a small loop.

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

DEPOT DES COMPTES SOCIAUX
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Bilan, compte de résultat

Annexes

Rapport de gestion

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Feuille de présence

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2023

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Simple Variation en valeur	%
PRODUITS						
- 707000 Ventes de marchandises	416,67	100,00	416,67	100,00		
Ventes de marchandises	416,67	100,00	416,67	100,00		
Total	416,67	100,00	416,67	100,00		
CONSOMMATION M/SES & MAT						
- 622700 Frais d'actes et contentieux	44,91	10,78	42,86	10,29	2,05	4,78
- 626100 Frais de télécommunication	6,84	1,64			6,84	
- 627800 Prestations de services bancaires	180,00	43,20	180,00	43,20		
Autres achats & charges externes	231,75	55,62	222,86	53,49	8,89	3,99
Total	231,75	55,62	222,86	53,49	8,89	3,99
MARGE SUR M/SES & MAT	184,92	44,38	193,81	46,51	-8,89	-4,59
CHARGES						
Total						
RESULTAT D'EXPLOITATION	184,92	44,38	193,81	46,51	-8,89	-4,59
<u>Résultat financier</u>						
RESULTAT COURANT	184,92	44,38	193,81	46,51	-8,89	-4,59
- 671800 Autres charges except. de gestion	0,18	0,04			0,18	
Charges exceptionnelles	0,18	0,04			0,18	
<u>Résultat exceptionnel</u>	<u>-0,18</u>	<u>-0,04</u>			<u>-0,18</u>	
RESULTAT DE L'EXERCICE	184,74	44,34	193,81	46,51	-9,07	-4,68

Détail du bilan actif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Divers				
- 512200 Banque FIDUCIAL	3 951,43		3 951,43	3 719,27
Disponibilités	3 951,43		3 951,43	3 719,27
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 951,43		3 951,43	3 719,27
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 951,43		3 951,43	3 719,27

Détail du bilan passif

AB NAUTISME

Etats de synthèse au 31/12/2023

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
- 101300 Capital souscrit-appelé, versé	5 000,00	5 000,00
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00
- 110000 Report à nouveau (solde créditeur)	-1 543,62	-1 737,43
Report à nouveau	-1 543,62	-1 737,43
<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>184,74</i>	<i>193,81</i>
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 641,12	3 456,38
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 455000 Associés	229,87	182,07
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	229,87	182,07
- 445510 TVA à décaisser	80,44	80,82
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>80,44</i>	<i>80,82</i>
Dettes fiscales et sociales	80,44	80,82
TOTAL DETTES	310,31	262,89
TOTAL PASSIF	3 951,43	3 719,27

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2023	et clos le	31/12/2023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	☐

Si PME innovantes, cocher la case

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS AB NAUTISME			
SIRET	5 3 2 6 7 5 4 5 1 0 0 0 1 9	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			
19 square des Treilles			
35170 BRUZ			

B REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

C ACTIVITE

Activités exercées	Autres commerces de détail spécialisés divers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

D RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 quindecies
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art. 44 octies A
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W				

E IMPUTATIONS (cf notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

F CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

G CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

H ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C6C/D/A/2

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	☐
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

I COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI		Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité	
Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire			
- du comptable : SARL ABS EXPERTISE COMPTABLE			
19 rue Charles Le Bastard 29120 PONT L'ABBE			Tél : 02 98 82 33 17
- du conseil			Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :			Tél :
- N° d'agrément			

AB NAUTISME

19 Square des Treilles

35170 BRUZ

532 675 451 00019

FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2024

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et compte de résultats dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société AB NAUTISME a été créée courant d'année 2011 (1^{er} juin).

Elle sert de support juridique à un site internet qui s'appelle : www.zonenautique.fr et à un autre site qui s'appelle : www.annexebateau.com

1) Présentation des états financiers

Les états financiers qui sont présentés ont été élaborés dans le respect des principes de continuité, de constance des méthodes et de prudence.

Au terme des 12 mois d'exercice 2023, le chiffre d'affaires réalisé est de 417 euros. Le résultat est bénéficiaire de 185 euros HT.

2) Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice 2023, l'activité d'AB NAUTISME s'est cantonnée à servir de support juridique au site internet Zonenautique.fr, créé en 2011 et à administrer le site annexebateau.com sur la période.

Pour rappel, Zonenautique.fr est un site internet d'annonces nautiques assorti d'un espace communautaire (réseau social) où se retrouvent les professionnels et les pratiquants d'activités et de loisirs nautiques.

Pour les professionnels du secteur, Zonenautique.fr est un outil de communication permettant de référencer leurs activités et d'en faire la promotion à un coût raisonnable et de diffuser des annonces.

Pour les pratiquants, Zonenautique.fr permet d'acheter ou vendre au travers du service d'annonces gratuites, mais aussi d'organiser leurs futurs temps libres en trouvant le stage de voile, de plongée, de kitesurf... de réserver leurs locations de bateaux ou de jets, de financer ou d'assurer leur embarcation... au travers des offres proposées par les professionnels.

Au travers de l'Espace Communautaire, Zonenautique.fr permet aussi de communiquer, échanger, diffuser de l'information nautique ou faire part d'expériences personnelles.

Les fonctionnalités payantes mises en place n'ont permis de générer qu'un petit chiffre d'affaires qui reste insuffisant et décevant. Un contrat de surveillance annuel d'un bateau client a été mis en place.

3) Evolution prévisible et perspectives d'avenir

On ressent que le secteur nautique est impacté par la crise la concurrence de sites d'annonces généralistes et cela se traduit par une absence des achats d'options payantes sur l'exercice 2023, comme cela avait été constaté sur la fin d'exercice 2022.

Le site met toutefois en ligne plus de 4500 annonces de bateaux et matériels nautiques ce qui est plutôt honorable si on compare aux sites sur le même créneau qui se sont lancés en même temps que zonenautique.

Toutefois, acquérir de la notoriété et installer un site parmi les référents de son secteur d'activité est une entreprise de longue haleine.

Un travail important de communication et de promotion reste à mener pour promouvoir le site. On sent également une concurrence très importante de sites

d'annonces généralistes qui captent énormément d'annonces de ce secteur d'activité.

AB NAUTISME doit rester axée sur le développement de son site Zonenautique.fr en s'adressant davantage à une cible de professionnels qu'à une cible de particuliers.

Pour générer un complément d'activité, il a été relancé le site internet spécialisé sur la vente d'annexes de bateaux sur internet : www.annexebateau.com
Mais la relance de cette activité n'a pas permis de générer de chiffre d'affaires sur l'exercice 2023 car l'activité a été contrainte de faire face aux pénuries de matières premières rendant les délais de livraison incertains.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 417 euros

Le résultat d'exploitation ressort à 185 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros

Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros

Compte tenu d'un résultat financier de 0 euros et d'un résultat exceptionnel de 0 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 194 euros.

Au 31/12/2023, le total du bilan de la société s'élevait à 3951 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 185 euros en report à nouveau.

Report à nouveau : + 185 euros

Les résultats constatés sur les exercices précédents ayant été affectée précédemment en report à nouveau, le montant total de report à nouveau devient : -1358 euros ((-1543 €) + (185 €))

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis de code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code des impôts, nous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de sa gestion à la présidence, d'approuver les comptes et le bilan qui sont présentés et de voter en faveur des résolutions qui seront mises aux voix.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

A. SEHAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that extends to the right.

AB NAUTISME
19 Square des Treilles
35170 BRUZ
532 675 451 00019
FR5953267545100019

ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2024

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre (2024),
Le 22 juin
A 10h30

Les actionnaires de la société AB NAUTISME, SAS au capital de 5000 euros, dont le siège social est 19 Square des Treilles à Bruz (35170) se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été remise en main propre contre émargement le 24 mai 2024 par la présidence.

Une copie de cette lettre de convocation émargée est déposée sur le bureau de l'assemblée.

L'assemblée est présidée par M. Anthony JEHAN en sa qualité de Président Directeur Général.
Sont présents :

M. Bertrand JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
M. Anthony JEHAN, propriétaire de 50% des parts sociales.
Soit au total deux actionnaires présents totalisant 100% des parts.

L'assemblée étant valablement constituée, le Président déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise. Les actionnaires présents ont signé la feuille de présence.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport de gestion
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation du résultat de l'exercice
- Pouvoirs pour formalités
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau les documents et déclare que les documents ont été adressés aux actionnaires au moins quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Personne ne demandant la parole, le président, met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Première résolution : présentation du rapport de gestion
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution : examen et approbation des comptes
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

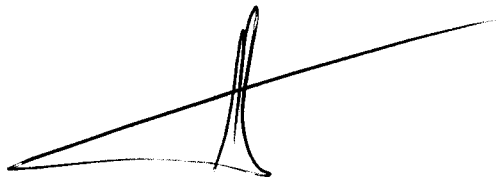
Troisième résolution : affectation du résultat
Le bénéfice constaté sur l'exercice 2023 est portée en report à nouveau.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution : pouvoirs pour formalités
L'assemblée donne tous pouvoirs à M. Anthony JEHAN pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole pour diverses questions, la séance est levée.

Le président

A. JEHAN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.